

# Programme de Formation Équipier de Première Intervention (EPI)

Formation conforme aux obligations de prévention incendie en entreprise  
(Articles R4227-28 à R4227-39 du Code du travail)

## Objectif général

Acquérir les réflexes essentiels pour intervenir rapidement et efficacement face à un départ de feu, en assurant sa propre sécurité et celle des personnes présentes.

## Objectifs pédagogiques opérationnels

1. Identifier les différentes classes de feu et les risques associés
2. Choisir le moyen d'extinction adapté à la situation rencontrée
3. Appliquer les procédures internes d'alerte et d'évacuation de l'entreprise
4. Manipuler un extincteur en conditions réelles en toute sécurité
5. Adopter un comportement adapté en cas de départ de feu

## Public concerné – Prérequis

### Public concerné

Tout salarié d'entreprise amené à intervenir en cas de départ de feu dans le cadre de l'organisation interne de sécurité incendie.

### Prérequis

Parler Français

## Durée et organisation

- **Durée :** 3 heures 30                    **Effectif recommandé :** 4 à 10 participants

## Méthodes pédagogiques

Formation basée sur une pédagogie active alternant apports théoriques, démonstrations, échanges d'expériences et mises en situation pratiques.

Retours d'expérience opérationnels issus de l'activité de sapeur-pompier du formateur tout au long de la session.

## Moyens pédagogiques

1. Supports visuels (PowerPoint, paperboard, vidéoprojecteur)
2. Extincteurs de différents types (eau, eau avec additif, poudre selon disponibilité)
3. Bac à feu (gaz ou bois – palettes), selon les possibilités du site
4. Zone extérieure sécurisée pour la pratique
5. Matériel conforme aux exigences de sécurité

## Modalités d'évaluation

1. L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au travers :
2. D'une évaluation continue lors des exercices pratiques,
3. D'un QCM final ou d'une mise en situation évaluée.
4. Une attestation des acquis de fin de formation EPI est remise en fin de session.

## Attribution finale

1. Attestation des acquis de fin de formation



## 2. Grille d'évaluation

### Accessibilité

Formation accessible aux personnes en situation de handicap. Une étude individuelle des besoins est réalisée avec le référent handicap :

Axel MUNCH – [contact@elm-formation.fr](mailto:contact@elm-formation.fr) – 06 03 49 30 22.

Une adaptation pédagogique et matérielle peut être proposée selon les besoins identifiés lors de l'entretien de positionnement.

### Preuve de diffusion publique

Cette fiche programme est disponible sur le site <https://elm-formaction.fr/> et/ou sur simple demande à [contact@elm-formation.fr](mailto:contact@elm-formation.fr)

Version 3.0 – Mise à jour le 28/12/2025